



VILLE DE CAP-CHAT

Rapport de M. le maire Marcel Soucy sur
les faits saillants du Rapport financier 2022
et du Rapport des vérificateurs externes.
(Article 105.2.2 Loi des cités et villes)

Déposé le 05 juin 2023 lors de la
séance ordinaire du Conseil.



Cap-Chat, le 5 juin 2023

Madame, Monsieur,

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de vous faire rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2022.

RAPPORT FINANCIER

J'attire votre attention sur nos résultats.

Les dépenses des différents services ont totalisé 4 310 028 \$ avant amortissement.

Quant aux revenus, ils ont totalisé 4 524 976 \$, un écart de 10,4 % par rapport au budget. Un écart positif très intéressant qui s'explique, en partie, par les intérêts sur arriérés de taxes, l'augmentation des droits perçus sur les mutations immobilières et les revenus de formation des pompiers volontaires sur le territoire de la Haute-Gaspésie et ailleurs.

Au 31 décembre 2022, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) était de 658 087 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (surplus accumulé affecté à certains objets) était de 30 400 \$ et les sommes disponibles au fonds de roulement étaient de 24 908 \$.

La dette à long terme de la Ville totalise 2 041 084\$ comparativement à 2021 où elle était de 946 025 \$.

LES IMMOBILISATIONS

Au chapitre des immobilisations, un montant de 709 142 \$ a été engagé. Les dépenses les plus importantes ont été consacrées à la réfection de chaussée, 442 012 \$, à l'acquisition de bacs bruns pour la cueillette des matières résiduelles compostables, 124 941 \$, à la réfection de locaux de l'hôtel de ville, 31 684 \$, à l'achat d'équipements de sonorisation, 19 129 \$ et à l'achat d'équipements pour le garage, 18 783 \$.

CONCLUSION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de la firme MNP S.E.N.C.L.R./s.r.l. conclut que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Je vous remercie de votre attention et espère que ces informations vous auront permis de mieux connaître la situation financière de notre ville.

(S) Marcel Soucy

Marcel Soucy
Maire de Cap-Chat